

Affaire n° 43-20251030

**Installation d'une centrale solaire en autoconsommation
sur la toiture de la mairie du centre-ville du Tampon
Approbation du plan de financement de l'opération
(DGA Grands Travaux – Louis Boyer)**

**Soumise au Conseil municipal
Séance du jeudi 30 octobre 2025**

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) 2025 au titre de la fiche action 2-2-3 du programme opérationnel FEDER-FSE+ 2021-2027 intitulée « Installation de photovoltaïque en autoconsommation tertiaire et industrielle », permet à la Commune de bénéficier d'une aide pour la création d'une centrale solaire sur la mairie du centre-ville.

Les études ont été confiées à un bureau spécialisé ADAPT Energies qui a rendu en octobre 2025 la faisabilité et le dimensionnement de la centrale.

Au regard des conclusions de cette étude comportant plusieurs options, la ville a décidé de réaliser une formule d'autoconsommation couplée avec la revente, seule la partie autoconsommation est financée.

Il est possible en fonction des surfaces de toiture de produire la quantité nécessaire aux besoins de fonctionnement.

La collectivité sollicite une subvention à hauteur de 45% (FEDER et CPN) de 80 100 €, montant correspondant aux dépenses éligibles au titre du FEDER 2021-2027 pour la présente opération désignée : « **installation d'une centrale solaire en autoconsommation sur la toiture de la mairie du centre-ville du Tampon** ».

Il est proposé au Conseil municipal :

- de solliciter une subvention à hauteur de 80 100 €, montant correspondant aux dépenses éligibles au titre du FEDER dans la présente opération,

- d'approuver le plan de financement de l'opération d'installation d'une centrale solaire en autoconsommation sur la toiture de la mairie du centre-ville du Tampon qui se décompose comme suit :

DESIGNATION DES DEPENSES	MONTANT HT	FEDER 36 % de la dépense éligible HT	CPN (9%) HT	Commune (55%)
ETUDES		64 080,00 €	16 020,00 €	97 900,00 €
TRAVAUX	178 000,00 €			
TOTAL	178 000,00 HT (100%)			

Document certifié conforme à l'original

<https://delib.mairie-tampon.fr>

Publié le 03/11/2025 à 16:40

Envoyé en préfecture le 03/11/2025

Reçu en préfecture le 03/11/2025

Publié le

ID : 974-219740222-20251030-43_20251030-DE



- d'autoriser le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Maire,